



**VILLE DE GRACEFIELD**  
*Au  de la Gatineau*

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La Ville de Gracefield a, le 26 juin 2024, reçu le certificat de conformité de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour le règlement 242-2024, Règlement modifiant les règlements de zonage numéro 132 de l'ancienne municipalité de Wright, numéro 169.1 de l'ancienne municipalité de Gracefield, numéro 138 de l'ancienne municipalité de Northfield concernant les établissements d'hébergement touristique de courte durée pour les résidences secondaires. Ce règlement est en vigueur à compter d'aujourd'hui.

Donné à Gracefield, ce 26<sup>ième</sup> jour de juin 2024.

Julie Thérien  
Directrice générale adjointe et greffière adjointe

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Julie Thérien, directrice générale adjointe et greffière adjointe de la Ville de Gracefield CERTIFIE, sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau municipal et en publiant une copie sur le site Web et le Facebook de la Ville de Gracefield, le 26<sup>ième</sup> jour de juin 2024, entre 8 h 00 et 16 h 00 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 26 juin 2024.

Julie Thérien  
Directrice générale adjointe et greffière adjointe